

Journées d'Étude Nouveautés de l'ADR 2027 dans les Transports Terrestres

ADR 1.3

PROGRAMME DE LA FORMATION (J1ADR)

1 jour | 7h | Présentiel

PUBLIC

Conseillers à la sécurité, responsables et personnels des entreprises intervenant dans le transport de marchandises dangereuses : emballer, expéditeur, chargeur, transporteur, déchargeur, destinataire.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Actualiser les connaissances « ADR » des personnels concernés par l'application de la réglementation du transport de marchandises dangereuses par route.

APTITUDES ET COMPÉTENCES

À l'issue de la formation le stagiaire connaîtra les principales modifications réglementaires apportées à la nouvelle version 2027 de l'ADR, ADN et RID ainsi que les amendements de l'arrêté français TMD.

PÉDAGOGIE

- Apports théoriques illustrés par des présentations PowerPoint, complétés par une pédagogie active centrée sur l'analyse et découverte des nouveautés
- Questionnaires d'évaluation, documentation stagiaire Arrêté TMD et ouvrages réglementaires (RID, ADN, RID) en vigueur

FIN DE FORMATION

Remise d'un certificat de réalisation de formation.

ENCADREMENT

Formateur disposant d'une expérience dans le transport des marchandises dangereuses.

DÉLAIS D'ACCÈS

Aucun délai particulier n'est exigé. Le stagiaire peut s'inscrire sur la session et le lieu qui répond le mieux à ses contraintes.

ACCESSIBILITÉ

Sécurisez votre parcours de formation en contactant notre référent handicap à l'adresse suivante : info.handicap@apave.com.